



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY

AVIS PUBLIC

BUDGET 2023

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière conformément au code municipal que:

Une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le **mardi 20 décembre 2022 à 20 heures** au lieu ordinaire des délibérations, et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption – Budget 2023;
4. Adoption – Programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025;
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Barthélemy, ce 8^e jour du mois de décembre 2022



Julie Maurice

Directrice-générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Maurice, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 00 et 18 h 00 le 8^e jour de décembre 2022.



Julie Maurice

Directrice générale et greffière-trésorière